

Il se peut qu'il soit bon d'adopter cette méthode à cause des grosses commandes données par la Grande-Bretagne. J'aimerais que le ministre nous en donne les raisons en détail. Nous nous sommes opposés à maintes reprises à ce que l'on mette le fabricant privé de munitions dans une position qui lui permette d'influencer l'opinion publique de la façon qui a été si fortement condamnée dans les diverses parties du monde.

Le troisième point a trait à l'utilisation de certaines parties de ce pays dans le but de les transformer en terrains d'entraînement pour les aviateurs. Cette question a été vivement discutée dans les journaux et dans certains milieux. Il est avéré qu'en Angleterre on a dû limiter l'entraînement à donner aux aviateurs à cause de la densité de la population. Autrement dit, vu les moyens limités qui existent dans ce pays pour apprendre aux aviateurs à voler à cause de la densité de la population, il est essentiel que cet entraînement se fasse dans une autre partie du monde. Je crois qu'il a été question de Terre-Neuve pendant un certain temps; on a aussi parlé, je crois, de certaines autres parties de l'Empire et, d'après mes renseignements, ce Gouvernement a reçu, non pas une requête mais quelque chose d'équivalent, c'est-à-dire qu'on lui a fait des avances pour savoir s'il s'opposerait ou non à ce qu'on le fasse. Il est évident qu'aucun membre du Commonwealth ne va prendre le risque de faire une demande à ce Gouvernement et d'essuyer un refus; ce n'est pas la façon dont s'y prennent les gouvernements. D'un autre côté, d'après mes renseignements, le gouvernement anglais tenait à faire entraîner ses aviateurs au Canada à cause des conditions climatiques et autres qui existent ici; les envolées ne seraient pas restreintes ici comme elles le sont en Angleterre à cause de la densité de la population et pour d'autres raisons de ce genre.

Je me demandais si le Gouvernement ne serait pas tout disposé à aider à la réalisation de ce projet non seulement parce que nous faisons partie du Commonwealth des nations britanniques, mais aussi parce que nous bénéficierions beaucoup d'un tel arrangement.

Puis il y a une autre question qui prend de l'importance. La commission qui a visité ce pays il y a quelque temps, ne s'est pas rendue, me dit-on, aux manufactures; elle a simplement obtenu du département un mémoire indiquant la capacité de production des fabriques canadiennes. Mes renseignements portent qu'elle n'était pas du tout au courant, par exemple, du fait que nous pouvions produire un certain type d'obus et que d'autre part elle était disposée à signer un contrat pour la production d'obus, si nous étions prêts à l'approu-

[Le très hon. M. Bennett].

ver. Cette question prend également une importance très considérable.

L'hon. M. MACKENZIE: Je dois dire que cela est tout à fait inexact.

Le très hon. M. BENNETT: Peut-être; mais ce qui est clair, c'est que le gouvernement britannique était consentant d'acheter de nous des fournitures, tout comme dans le cas des mitrailleuses Bren, et la question qui se pose c'est de savoir si, comme pour les armes déjà mentionnées, on leur en a fourni l'occasion. Voilà l'unique question et je crois l'avoir exposée clairement. Il y aurait lieu de fournir des explications sur ces deux points.

L'hon. M. MACKENZIE: Je voudrais parler brièvement des trois questions soulevées par le très honorable député. D'abord, en ce qui concerne la distribution des fournitures, je puis dire à mon très honorable ami qu'il n'a pas été le moindrement question, que je sache, de politique.

Le très hon. M. BENNETT: Je n'ai pas parlé de politique.

L'hon. M. MACKENZIE: Je croyais que mon très honorable ami s'était exprimé en ce sens.

Le très hon. M. BENNETT: Loin de là. Je n'ai même pas fait allusion au sujet.

L'hon. M. MACKENZIE: En ce qui concerne les fournitures, j'ai eu l'occasion la semaine dernière, de rendre service à trois de mes bons amis d'en face, et je puis assurer le très honorable député que la seule question qui se pose c'est celle des fournitures disponibles. Nous ne sommes que trop heureux de nous rendre aux demandes qui nous parviennent lorsqu'il nous est possible de le faire.

Le très hon. M. BENNETT: J'ai fait allusion au favoritisme, mais non pas du point de vue politique.

L'hon. M. MACKENZIE: J'accepte cette mise au point, mais je ne sache pas que l'on ait fait preuve de favoritisme.

En ce qui concerne le contrat pour des mitrailleuses Bren, je dois dire dès maintenant que la question est des plus importantes. J'ai proposé moi-même au début de la session que tous ces contrats soient étudiés, soit par le comité des comptes publics, soit par un comité spécial de cette Chambre. Je crois qu'en toute justice pour moi-même en tant que ministre, et pour le département, on devrait faire une enquête approfondie sur l'aspect commercial de cette question, car à ce point de vue là, le contrat en question est un des plus avantageux, pour le Canada, que l'on ait jamais signé.